



## PRÉSENTATION DU BULLETIN

Le **Bulletin de pratique et de droit d'asile** (BPDA) est une revue en ligne et accès libre hébergée par l'[Université Paris-Panthéon-Assas](#) et rattachée à l'Institut des hautes études internationales ([IHEI](#)). Il offre un espace de diffusion inédit spécialement dédié aux travaux portant sur le droit d'asile.

Le BPDA a vocation à publier des contributions théoriques ou pratiques soulevant des problématiques juridiques liées à la protection internationale des réfugiés et est ouvert aux universitaires (doctorants, docteurs, maîtres de conférences, professeurs) et aux professionnels, français ou étrangers.

Les contributions peuvent porter sur le droit national (français ou étranger), le droit européen ou le droit international et être rédigées en français ou en anglais. Elles peuvent prendre la forme d'une étude de fond ou d'un commentaire de jurisprudence.

Le BPDA comporte deux numéros par an, chacun portant sur un thème identifié par l'équipe éditoriale.

L'équipe éditoriale du BPDA peut être contactée par courriel ([bpda@u-paris2.fr](mailto:bpda@u-paris2.fr)).

## COMITÉ SCIENTIFIQUE

**Directrice de rédaction :** [Delphine BURRIEZ](#), maître de conférences, Université Paris-Panthéon-Assas

**Secrétaire de rédaction :** Alice BOURGEOIS, doctorante, Université Paris 8 Vincennes - Saint-Denis

### Comité scientifique :

- Daphné DREYSSÉ : maître de conférences, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne
- Julie FERRERO : professeur de droit public, Université Jean Moulin Lyon 3
- [Thibaut FLEURY-GRAFF](#) : professeur de droit public, Université Paris-Panthéon-Assas
- Cédric MEURANT : maître de conférences, Université Jean Moulin Lyon 3

## APPEL À CONTRIBUTIONS – N°3

Le numéro 3 du Bulletin de pratique et de droit de l'asile aura pour thème « **La frontière et l'asile** ».

Cet appel à contributions s'adresse aux universitaires (doctorants, docteurs...) et professionnels de l'asile.

Les travaux peuvent **notamment** porter sur :

- L'externalisation des frontières dans le droit d'asile ;
- L'asile à la frontière ;
- Le non-refoulement ;
- Le franchissement régulier de la frontière par le réfugié (visa humanitaire, réinstallation...);
- La frontière entre l'asile et l'éloignement de l'étranger ;

Ils peuvent concerner le **droit français**, un **droit étranger** ou des aspects **de droit comparé**.

Les contributions doivent être rédigées en français ou en anglais.

Les propositions de contribution (1 page de présentation) doivent être envoyées à l'adresse [mail du Bulletin \(bpda@u-paris2.fr\)](mailto:bpda@u-paris2.fr) au plus tard le **15 avril 2025** ; réponse sera donnée le 30 avril au plus tard.

Les contributions (50 000 signes espaces compris) seront attendues pour le **1er septembre 2025**.